



## Un CSE pour la forme

Compte-rendu du CSE du réseau France 3  
des 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2020

En deux ans de mandat, c'est la première fois que les élus du CSE étaient réunis sans qu'intervienne le plus haut représentant de la direction du Réseau. Et pour cause : l'ancienne directrice, Laurence Mayerfeld est devenue, depuis le 28 septembre, DRH de FTV. Le nouveau directeur, François Desnoyers, nommé à la veille du CSE, ne prendra ses fonctions que le 12 octobre...

Pourtant c'est bien à lui que les élus SNJ ont adressé leur liminaire : [Lettre ouverte à un directeur absent](#).

Comme nous le pressentions, son absence a largement réduit la portée de nos échanges avec les membres restants de la direction. Sur l'ensemble des points pour lesquels nous étions consultés, aucun des problèmes évoqués par les élus ne semble avoir interrogé ces deuxièmes lignes de la tête du réseau !

Il semblait impossible d'ébranler leurs certitudes. Comme si l'inoxydable DRH du réseau, Olivier Godard, avait contaminé les intervenants : adoptant, pour la plupart, des postures de défense, ils n'ont pas osé s'aventurer sur le terrain d'un vrai dialogue.

Nous avons donc eu droit à un CSE pour la forme, sans info déterminante. Par exemple, rien sur la régionalisation, alors que certains directeurs régionaux annoncent déjà dans certaines antennes des 19/20 rallongés de 30 minutes ! Aucune confirmation lors de ce CSE, alors que notre réseau s'apprête à mettre en œuvre un projet de régionalisation décisif pour son avenir.

### **Situation générale du réseau**

Ce point un peu fourre-tout nous a permis d'avoir la confirmation que l'entreprise ne modifierait pas sa politique de prévention des risques Covid, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire... sauf si le gouvernement demandait des mesures plus drastiques. Notre direction ne cherche donc pas vraiment à limiter les risques, juste à être le bon élève du service public, petit doigt sur la couture... des masques !

Le travail à domicile est à nouveau préconisé surtout dans les zones « rouge écarlate », mais pas de télétravail pour les monteuses, et très peu pour les journalistes.

Pas d'explication non plus sur les JT grandes régions pratiqués tous les week-end en Occitanie jusqu'en janvier 2021... mais notons quand même un engagement du DRH à ce qu'il n'y ait pas d'extension au reste du réseau de cette pratique que nous, au SNJ, nous estimons contraire à notre raison d'être : l'info de proximité.

Et puis gros pataquès sur la question des primes : il y en aura bien pour ceux qui ont travaillé pendant la crise Covid, mais pas pour tous, puisque ce ne seront pas les primes Covid défiscalisables rendues possibles par le gouvernement. Elles seront donc attribuées « à la tête du client » par les managers.

Opposés à ce type de gratification, les élus SNJ ont quand même obtenu une info précise du DRH réseau : ces primes individuelles seront tirées d'une enveloppe spécifique mais qui fait partie de l'enveloppe globale pour l'évolution des rémunérations en 2020... Traduction: les sommes versées en prime ponctuelle pour les salariés considérés « méritants » par leurs chefs, diminuent d'autant les mesures générales ou individuelles ! Donc, pour les vraies évolutions de carrière que réclament les élus SNJ dans les comités des salaires, il faudra repasser et patienter. Ce n'est pas demain que les inégalités salariales se réduiront à FTV.

### **France Bleu sur France 3**

Quasiment un serpent de mer depuis un an, le texte de la convention avec Radio France nous a enfin été communiqué, mais nous avons le sentiment d'avoir eu une info au rabais. Expurgé des éléments les plus sensibles, le texte transmis nous a semblé bien imprécis et dans tous les cas insatisfaisant sur les points qui sont pour nous les plus essentiels : rien ou presque sur la façon dont notre direction fera respecter le droit moral des journalistes. Rien ou presque sur la façon dont seront réglées les éventuelles contradictions éditoriales entre les différentes rédactions. Unique engagement de la direction : harmoniser les logiciels Radio-France/FTV pour le paiement effectif des droits d'auteur qui, selon Germain Dagognet, seront très minimes.

Au final, pas de quoi rassurer les journalistes sourcilleux de la réutilisation de leurs reportages, alors que le déploiement des locales France Bleu sur France 3 se poursuit inéluctablement. Prochaine étape : France Bleu Gironde diffusée par F3 Aquitaine à partir de cette semaine.

Juste une info concrète côté technique : l'automatisation des décrochages depuis Paris est prévue pour le 15 octobre. « *Si ça marche* », nous déclare Germain Dagognet, visiblement pas très rassuré sur la fiabilité de la technique à France 3. Cela permettra d'éviter, dans chaque station concernée, le réveil matinal et une demi-vacation pour un vidéo qui chaque jour doit assurer en 3 heures de temps principalement deux opérations : décrocher de l'antenne nationale à 7h et raccrocher à 8h40 !

### **Notoriété ne rime pas forcément avec NoA**

C'est Xavier Le Fur, l'expert "sondages" de FTV, qui nous a présenté en instance une étude qualitative portant sur un panel d'un millier de personnes. Ce sondage montre surtout que la chaîne NoA, après plus d'un an d'existence, souffre d'un cruel déficit de notoriété.

Seuls 13% de néo-aquitains connaissent la chaîne, qui touche essentiellement des téléspectateurs de plus de 50 ans...

Il faut dire que la petite chaîne chère à notre direction n'est visible que sur 45% des box et que l'objectif visé de capter un public plus jeune n'est pas atteint. La chaîne locale privée de Bordeaux fait souvent mieux et la chaîne classique France 3 reste la référence en matière d'info régionale pour bon nombre de sondés.

### **Le monde d'avant à Toulon**

Le déménagement de la locale toulonnaise se fera aux forceps avant la fin de l'année.

La pile de documents ayant trait à la climatisation n'a pas rassuré les élus et la direction de Paca, droite dans ses bottes, n'a pas cherché, depuis le dernier CSE, à trouver des solutions de stationnement aux véhicules et des garages à vélo pour les salariés de cette locale.

Rien de sérieux n'est envisagé sur ces questions et le SNJ déplore que toutes les relocalisations à l'image de celles de Perpignan et de Tours, maintiennent les "open Space", comme si le covid n'existait pas.

Les élus ont rendu un avis négatif et le SNJ souhaite inviter le nouveau responsable de l'immobilier dans un prochain CSE afin de remettre à plat cette politique qui date assurément du monde d'avant.

## Expérimentation Régies automatisées : ça passe ou ça casse ?

L'expérimentation qui entoure le déploiement des régies automatisées a pris quatre mois de retard pour cause de covid.

Les responsables de la technique de FTV, Marck Krief et Michaël Friedrich, sont venus devant le CSE pour présenter le nouveau planning de l'expérimentation. Les formations vont démarrer dès le mois de novembre. Nous souhaitons bon courage aux planificateurs puisqu'elles vont se superposer aux formations NRCS qui auront lieu en même temps. Le début des JT à blanc est fixé au 8 février 2021 et la mise à l'antenne est maintenant planifiée du 22 février 2021 au 28 mars 2021. L'utilisation de cet automate pourrait même devenir définitive alors que la négociation sur les nouveaux métiers qui en découlent ne sera pourtant pas achevée.

Lors de la présentation de ce nouveau planning à Rouen le 21 septembre dernier, les techniciens avaient boycottés cette présentation.

Les élus du CSE ont alors demandés à Marck Krief et Michaël Friedrich comment allaient-ils renouer le dialogue ? Un léger malaise s'installe alors dans les rangs de la direction...

Marck Krief le concède : « Nous allons devoir revenir à Rouen pour expliquer... Il faut être deux dans une discussion et pour le moment ce n'est pas le cas. »

Les élus soulignent que visiblement, ça commence mal. La rapporteuse de la CSSCT met l'accent sur le manque de formation des cadres dans l'accompagnement des salariés lors de modifications conséquentes de leurs emplois et pointe du doigt les risques psycho-sociaux sous-jacents. En réponse, Marck Krief insiste sur la nécessité de ces évolutions technologiques et méthodes de production qui s'imposent à nous et selon lui, il ne faudrait pas se faire dépasser par la concurrence.

Pour le SNJ, les évolutions technologiques ne peuvent se faire sans le personnel et un accompagnement à la hauteur s'impose.

### Santé au travail

Ce point habituellement considéré comme essentiel dans la vie de notre instance n'a pourtant été abordé qu'en fin de CSE.

Résultat, si le bilan de l'accompagnement d'expert auprès des RP et de la direction de Nouvelle Aquitaine par SECAFI a pu donner lieu à des explications complètes, le compte-rendu de la CSSCT et le vote d'une expertise sur la situation dans les antennes de Lille et Amiens ont dû être traités beaucoup trop rapidement. Et pourtant la situation des rédactions des Hauts-de-France mérite qu'on s'y attarde. Pas moins de 22 accidents du travail et une dizaine d'arrêts maladie ont fait suite à une restitution d'enquête pour le moins brutale réalisée par une experte désignées par le dispositif « ligne directe harcèlement ».

Ces accidents du travail et arrêts maladie dont le bien-fondé est contesté par la direction sont pourtant apparus comme un signal extrêmement fort de souffrance au travail pour une grande majorité des élus du CSE. Actuellement, il n'y a pratiquement plus aucun journaliste au travail pour le web de l'antenne de Lille ! Cette situation de crise a entraîné le dépôt d'une alerte pour danger grave et imminent par les représentants de proximité.

Une expertise a donc été déclenchée par le CSE afin de recueillir la parole de tous les salariés concernés, d'analyser la situation et de proposer un véritable plan d'action qui prenne en compte toutes les parties prenantes des conflits signalés par les élus lillois et amiénois à leurs différentes directions depuis plus de 6 ans.

Seul représentant de la direction des Hauts-de-France, le RRH régional Sylvain Cau-Bareille n'a pas trouvé grand-chose à dire pour justifier son inaction, si ce n'est qu'il s'était mis à l'ouvrage avec une enquête déclenchée plus de huit jours après l'alerte... en oubliant de mentionner que c'était après l'injonction de l'inspecteur du travail !

**Pêle-mêle :**

Un poste de RP à Toulouse a été renouvelé suite à la démission d'une élue en désaccord avec un élu SNJ, secrétaire de l'instance : Chantal Frémy (CGT) a été désignée à l'unanimité.

Pas de consensus en revanche sur la meilleure façon d'assurer la pérennité du Ci-Ortf qui doit se transformer en Comité des activités sociales et culturelles interentreprises (CASCIE), comme la loi Macron nous y oblige. Au contraire, ce point a donné lieu à une regrettable division syndicale. Deux représentants au Ci-Ortf se sont permis d'étaler leurs différends en pleine séance, sous les yeux d'un DRH qui semblait compter les points. Face à l'impossibilité de trouver un accord, le vote du mandat au secrétaire du CSE pour transformer juridiquement le Ci-Ortf a été reporté.

**Prochain CSE les 29 et 30 octobre dans un lieu encore à déterminer.**

Vos élus et représentant syndical SNJ : Jean-Marie Barféty, Jean-Manuel Bertrand, François Ollier et Hervé Colosio.